



BASSIN VERSANT
DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE

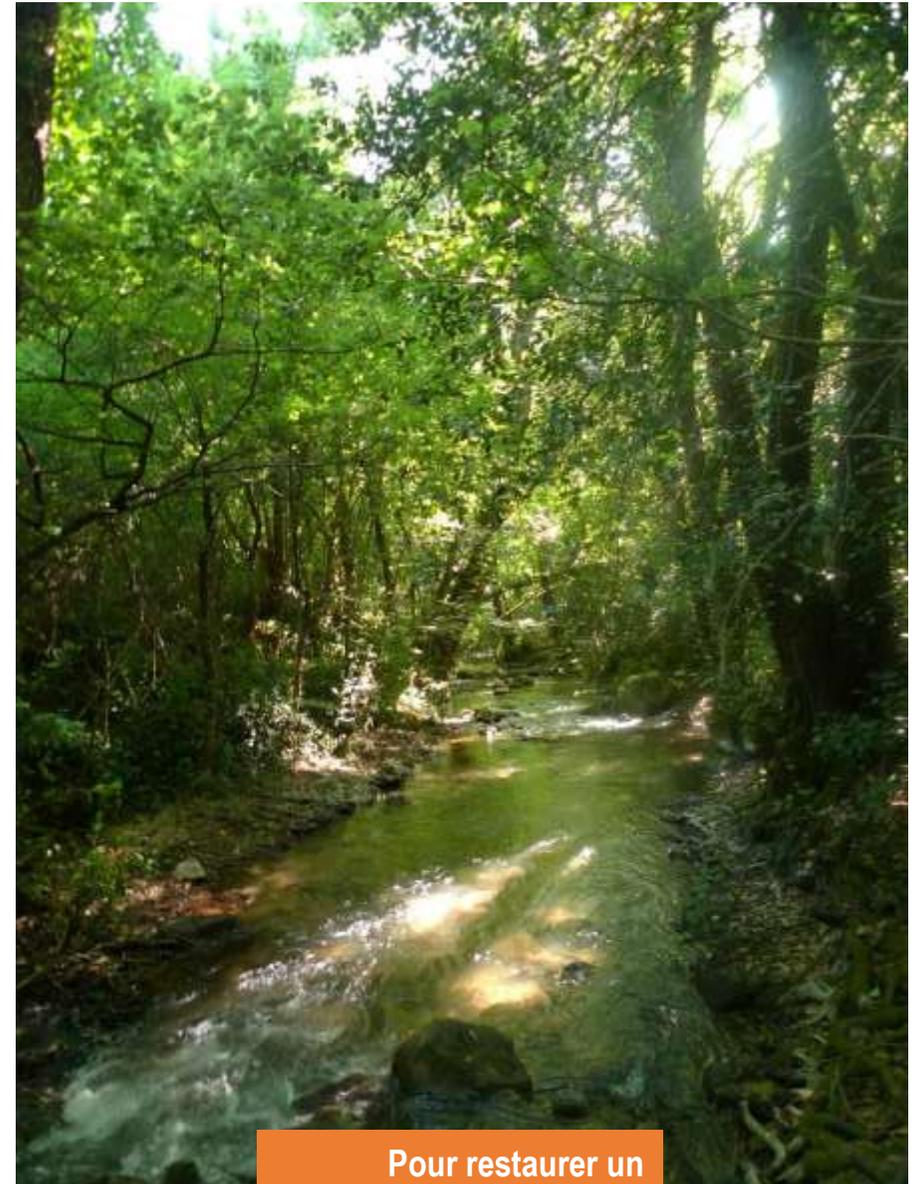
RÉUNION PUBLIQUE

Travaux d'entretien des cours d'eau

Programme 2016 -2021



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



**Pour restaurer un
meilleur fonctionnement
des cours d'eau**





Plan de la présentation

1. Contexte d'intervention

- Le cadre réglementaire / Le territoire / Les démarches locales / Qui entretient les cours d'eau ? Pourquoi entretient-on ?

2. Elaboration du programme d'entretien des cours d'eau

- L'étude fondatrice / 15 cours d'eau concernés / Les enseignements de l'étude

3. Travaux programmés d'entretien des cours d'eau

- En quoi consistent les travaux ? / Des objectifs locaux / Les travaux par année / Les financements

4. Préalables aux travaux

- La DIG / La préparation des travaux / La communication.

5. Suivi du programme





BASSIN VERSANT
DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE

1. Contexte d'intervention





Cadre réglementaire

Niveau européen

DIRECTIVE CADRE SUR L'EAU - 2000

Fixe un objectif d'atteinte du



BON ETAT
des milieux
aquatiques

Niveau national

LOI SUR L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES - 2006

Niveau du Bassin
Rhône Méditerranée

**SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT
ET DE GESTION DES EAUX - S.D.A.G.E 2016-2021**



Décliné localement

Niveau du
Bassin Versant

**SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET
DE GESTION DES EAUX - S.A.G.E**
*(en cours d'élaboration par la Commission Locale
de l'Eau)*

Outil STRATÉGIQUE

➔ Le programme pluriannuel d'entretien des cours d'eau mené dans le cadre du S.A.G.E participe à l'atteinte du **Bon Etat**.





Qu'est-ce qu'un bassin versant ?

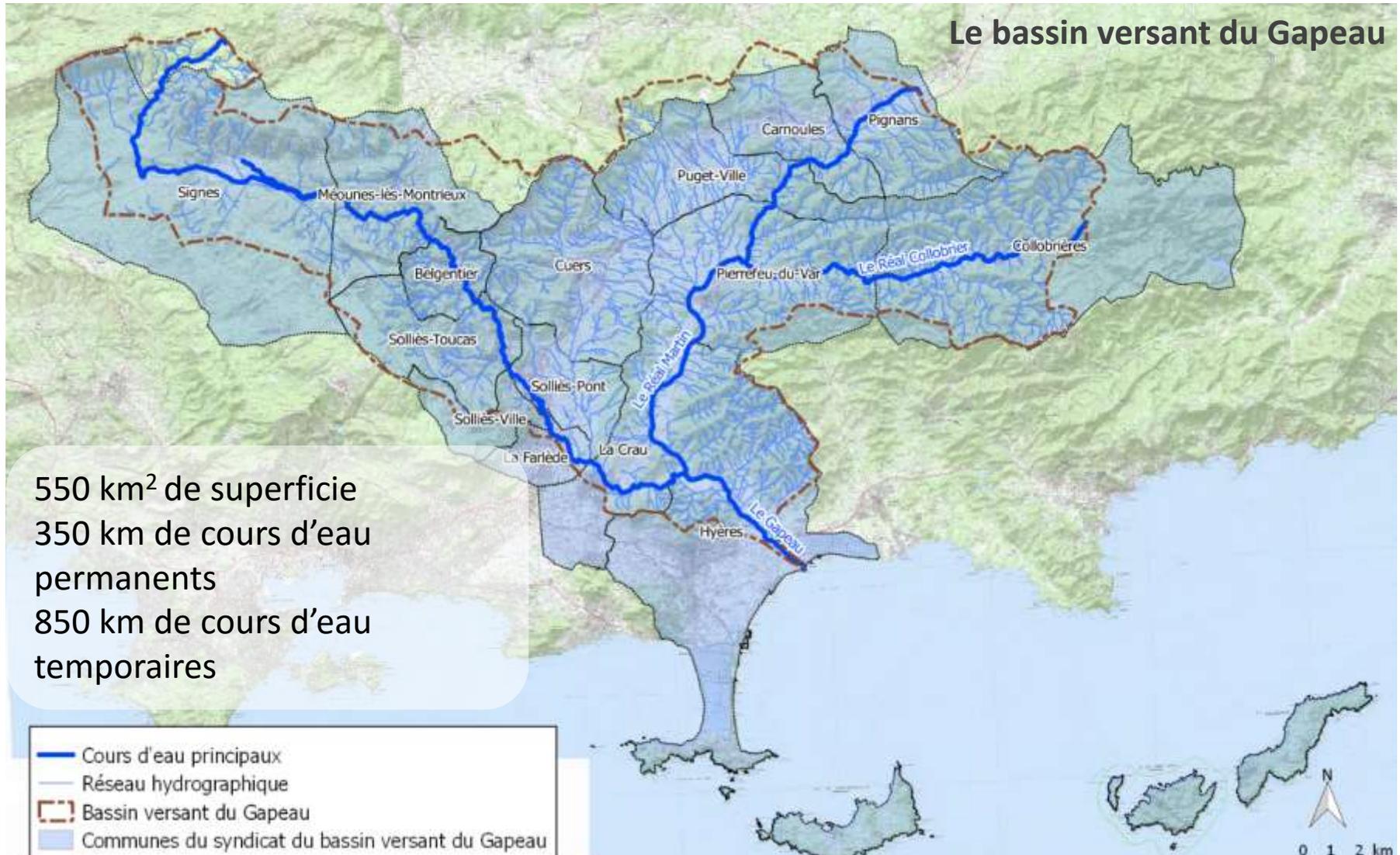
LE BASSIN VERSANT : surface recevant les eaux qui circulent naturellement vers un même exutoire (cours d'eau, nappe d'eau souterraine, mer)

Le bassin versant se délimite par **LES LIGNES DE PARTAGES DES EAUX**, correspondant aux lignes de crêtes



Le bassin versant est constitué par **UNE RIVIÈRE PRINCIPALE**, qui prend sa source sur les hauteurs. Cette rivière s'écoule dans le fond de vallée pour rejoindre la mer ou se jeter dans un fleuve, à l'exutoire du bassin versant







2 DÉMARCHES STRATEGIQUES sont portées par le Syndicat Mixte:

S.A.G.E

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX

*Outil pour l'atteinte du bon état des masses d'eau
imposée par la DCE*

C'est un ensemble de **règles** de bonne gestion
établi à l'échelle du bassin versant pour :

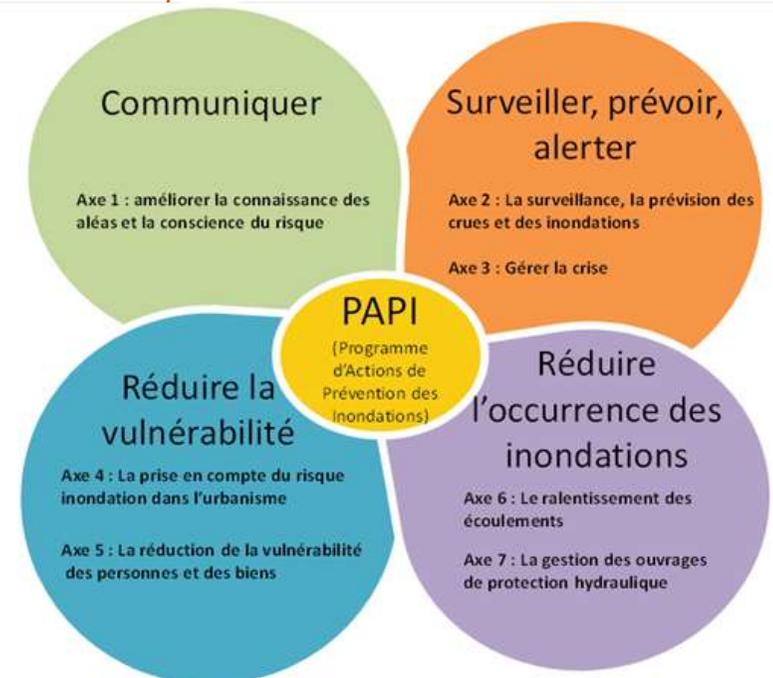
- Améliorer la gestion des **prélèvements**
- Améliorer la **qualité** des eaux
- Gérer le **risque d'inondation**
- Préserver et protéger le **milieu naturel**



P.A.P.I

PROGRAMME D' ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS

Déclinaison opérationnelle du volet inondation du SAGE

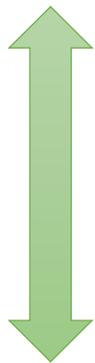




Qui entretient les cours d'eau ?

- » **Les riverains** , à l'échelle de leurs **parcelles**, ont une obligation d'entretien des cours d'eau.

Article L.215-14 Code de l'environnement



**ACTIONS
COMPLEMENTAIRES**



- » **Le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau**

intervient à l'échelle du bassin versant en complément de l'entretien des riverains dans un objectif de **BON ETAT** global.

Directive Européenne Cadre sur l'Eau



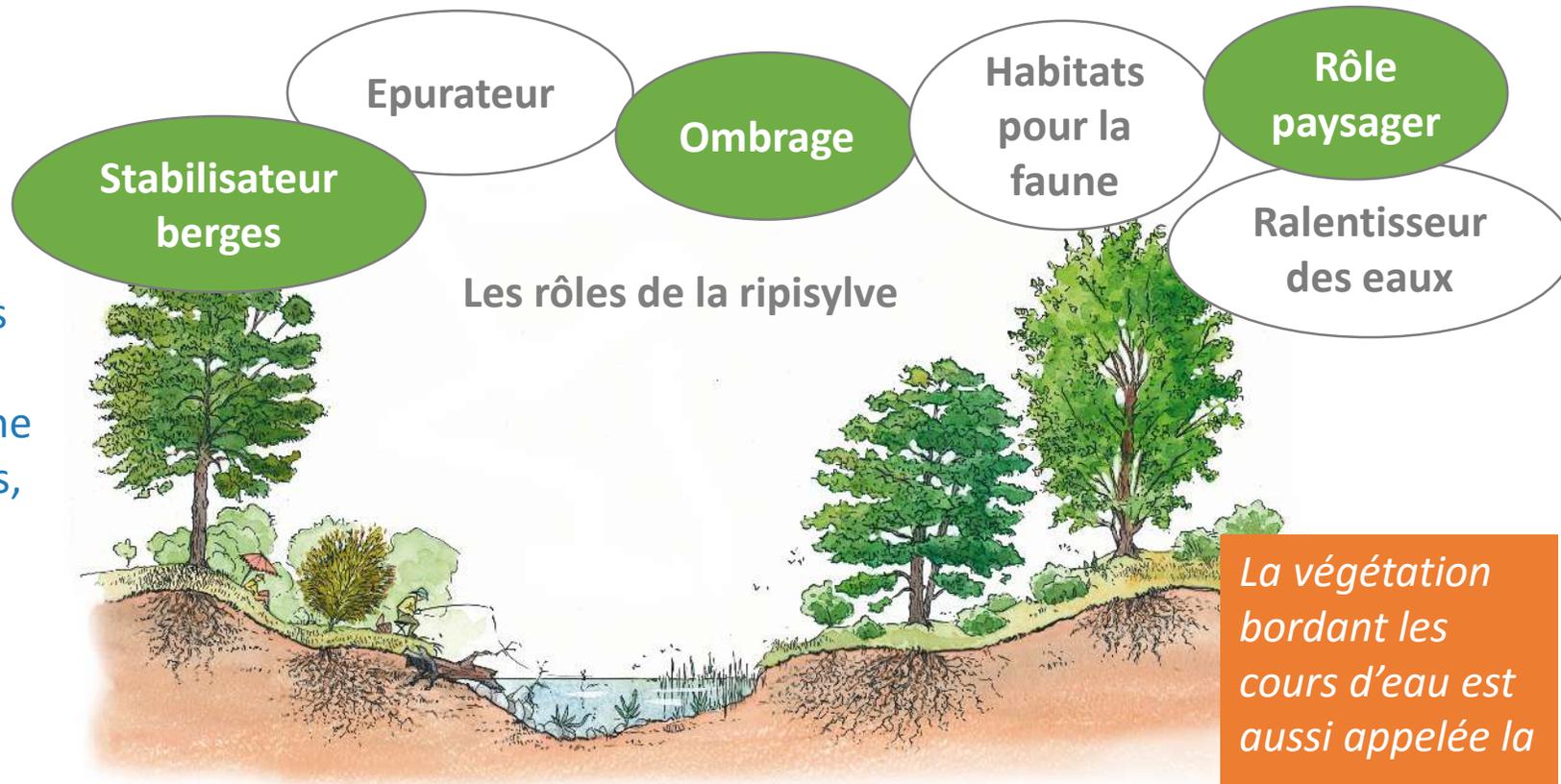


Pourquoi entretient-on les cours d'eau ?

Pour restaurer les rôles de la végétation. La végétation participe au bon fonctionnement des cours d'eau.

→ Un **entretien raisonné** permet de :

- maintenir l'écoulement des eaux,
- d'assurer la bonne tenue des berges,
- de préserver la faune et la flore.



Source: Syndicat Intercommunal des Paillons

La végétation bordant les cours d'eau est aussi appelée la **ripisylve**





2. Elaboration du programme d'entretien des cours d'eau





Une expertise fondatrice

Une étude d'élaboration a été menée par le Syndicat Mixte. L'expertise a permis de cibler et de programmer les travaux à mener entre 2016 et 2021.

Étude d'élaboration du programme d'entretien

Avril 2015

Avril 2016

ETAT DES LIEUX
et **DIAGNOSTIC**
GLOBAL



Définition du
PROGRAMME DE TRAVAUX
2016 - 2021

- Permanences publiques
- Prise en compte des actions antérieures
- Expertises de terrain
- Analyse des enjeux



Demande de
DECLARATION D'INTERET
GENERAL

Validation administrative pour 5 ans



Définition du
PROGRAMME DE SUIVI
ET D'EVALUATION

2016 -----2021

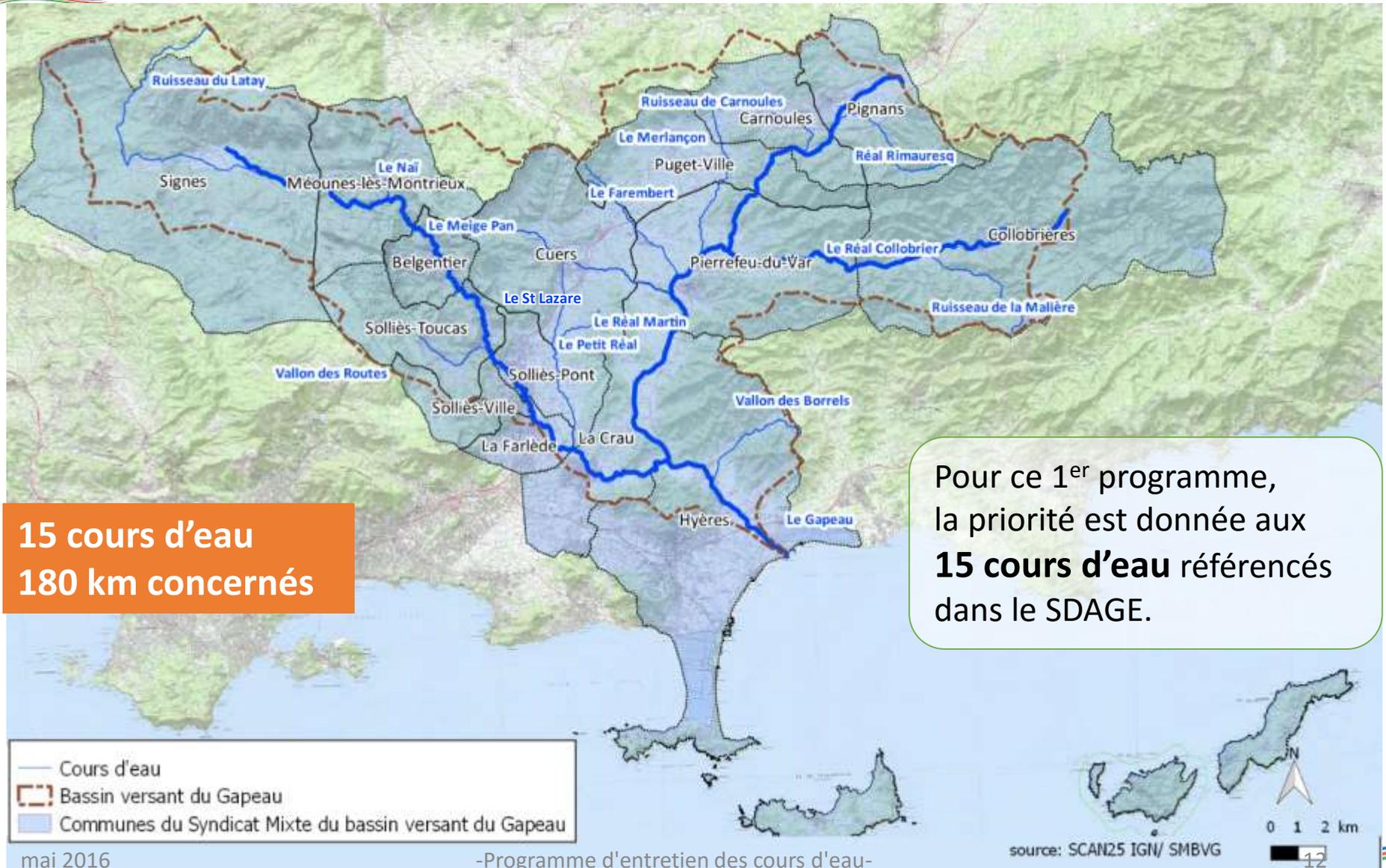
TRAVAUX
d'entretien des
cours d'eau

À partir de l'automne 2016





15 cours d'eau concernés





Des désordres observés :

- » des **berges artificialisées** (11%)
- » des berges **dé-végétalisées** (12%)
- » des **érosions** au niveau des zones urbanisées, exploitées et dépourvues de ripisylve (150 zones)
- » des **remblais sauvages** (120 zones)
- » des **embâcles** (390 zones) et **décharges sauvages** (140 zones)
- » la présence d'espèces invasives (renouée du Japon, canne de Provence / tortue de Floride, écrevisse signal...)
- » **un état variable de la ripisylve**



Embâcle



Canne de Provence



Renouée du Japon



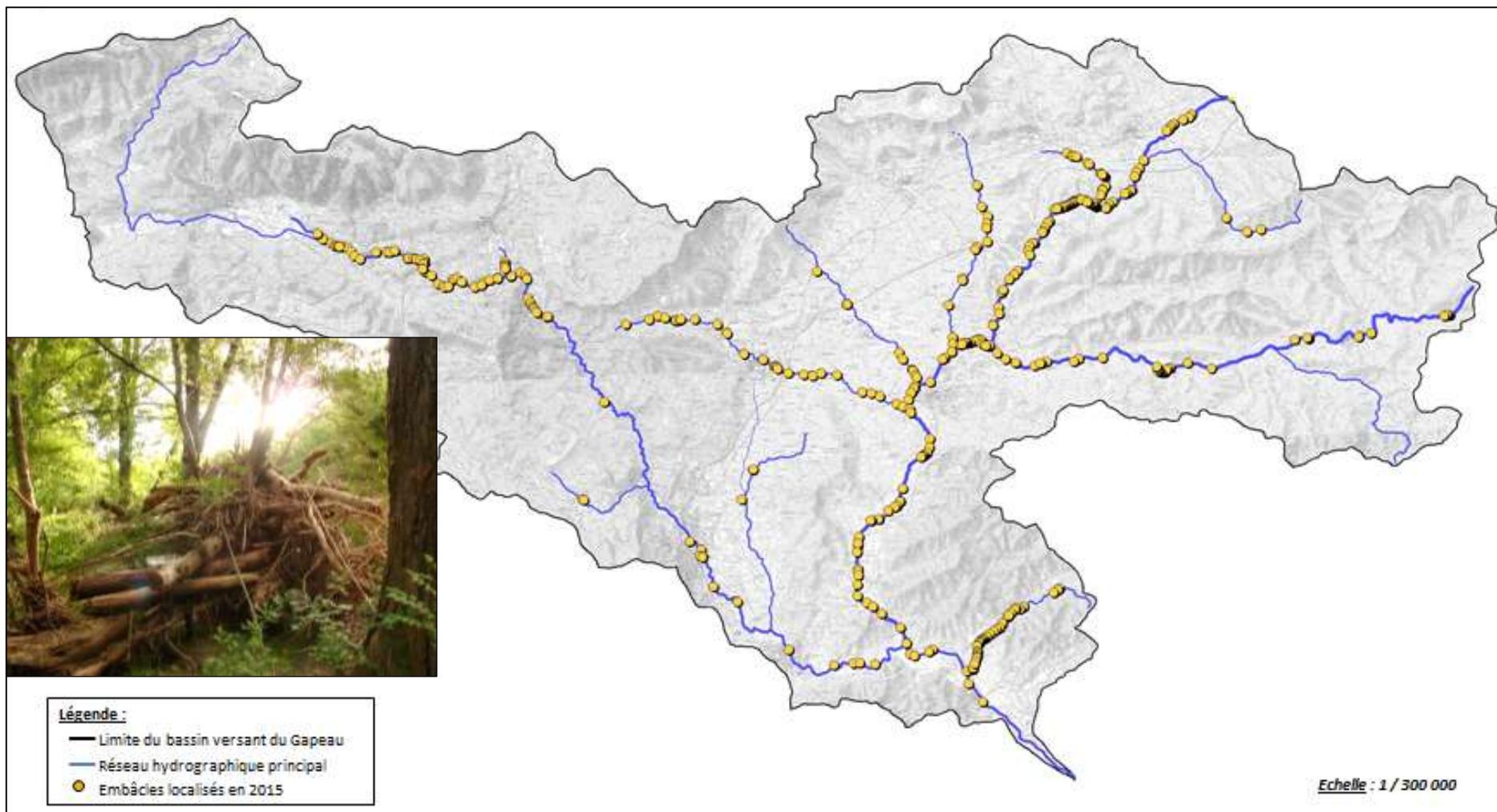
Dé-végétalisation et érosion





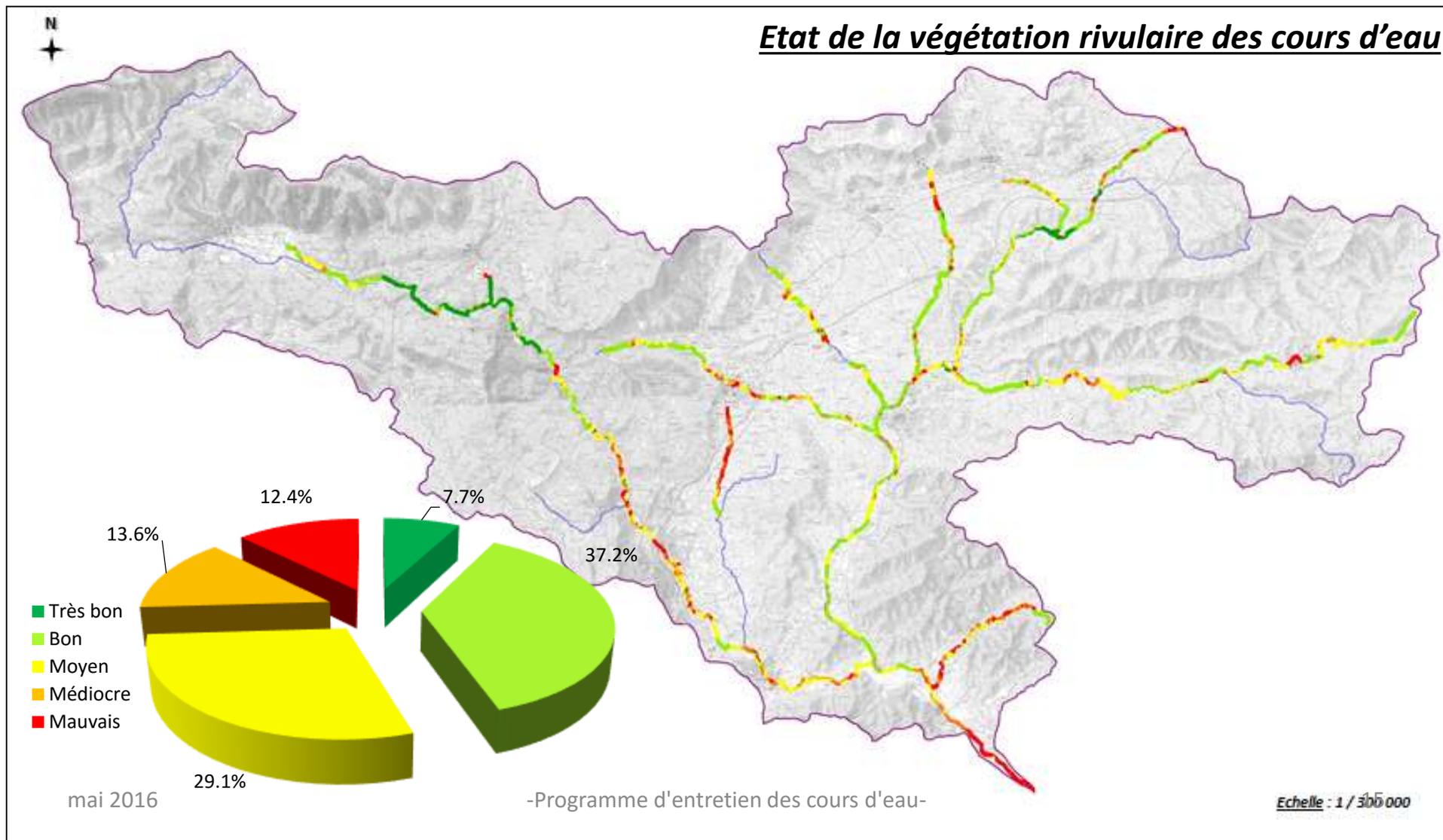
Les enseignements de l'étude (2)

Exemple de désordres observés : carte des embâcles localisés en 2015





Un état variable de la ripisylve





Des potentialités à préserver :

- » une biodiversité remarquable (200 observations de faune patrimoniale...)
- » des paysages aquatiques remarquables (*tuff* : formation calcaire)



Ecrevisse à pieds blancs



Écaille chinée



Tuff



mai 2016
Cistude d'Europe



-Programme d'entretien des cours d'eau-
Martin-pêcheur



Anguille



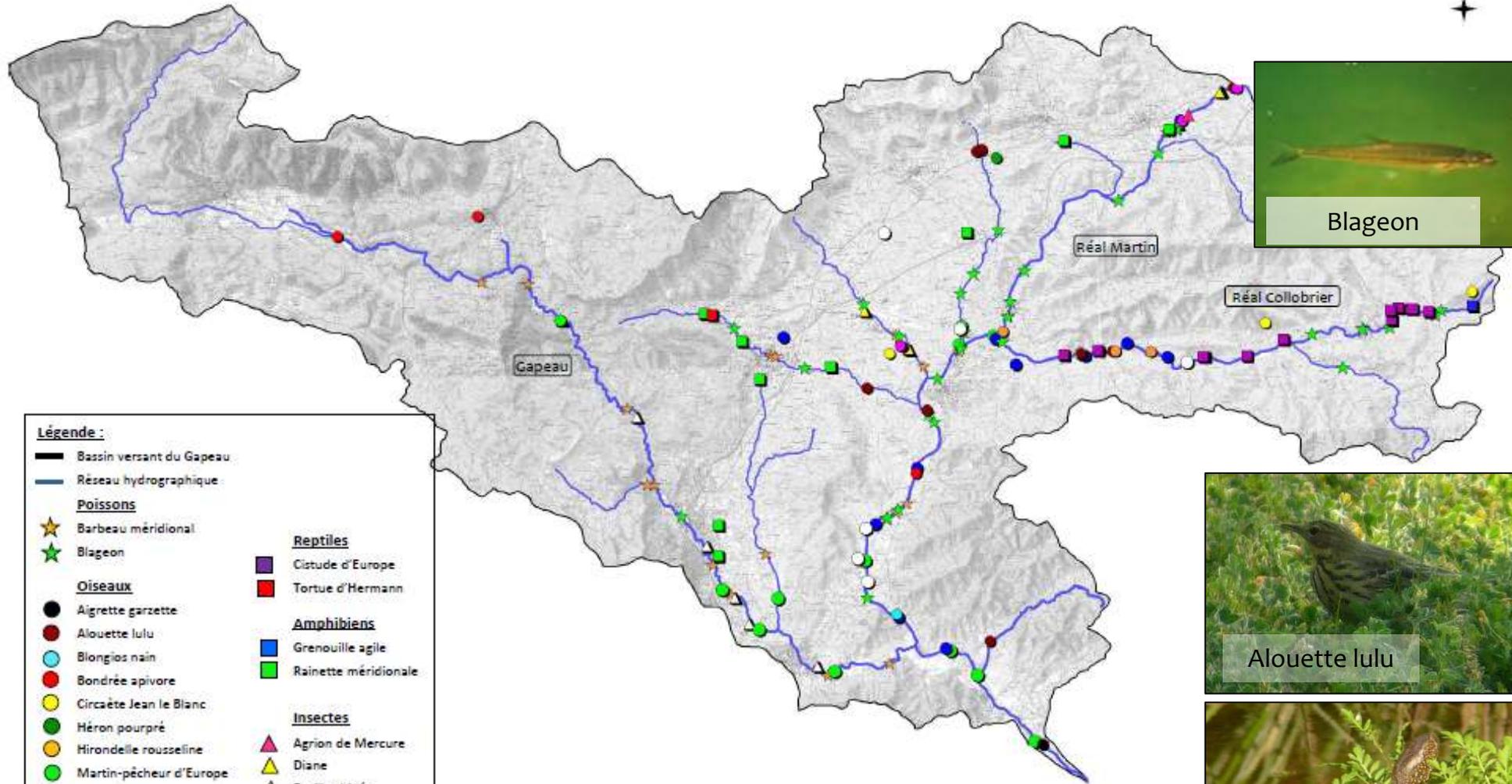


**BASSIN VERSANT
DU GAPEAU**

SYNDICAT MIXTE

Cartographie de localisation des espèces patrimoniales¹ observées en 2015

[Sources : BD Carthage /Scan25 (IGN) / Lindenia 2015]



Légende :

— Bassin versant du Gapeau

— Réseau hydrographique

Poissons

★ Barbeau méridional

★ Blageon

Oiseaux

● Aigrette garzette

● Alouette lulu

● Blongios nain

● Bondrée apivore

● Circaète Jean le Blanc

● Héron pourpré

● Hirondelle rousseline

● Martin-pêcheur d'Europe

● Milan noir

● Pipit rousseline

○ Rollier d'Europe

Reptiles

■ Cistude d'Europe

■ Tortue d'Hermann

Amphibiens

■ Grenouille agile

■ Rainette méridionale

Insectes

▲ Agrion de Mercure

▲ Diane

△ Ecaille chinée



Blageon



Alouette lulu



Cistude d'Europe



3. Travaux programmés d'entretien des cours d'eau





Travaux définis en fonction d'objectifs locaux

SÉCURITÉ PUBLIQUE

- » Favoriser les écoulements dans les zones à enjeux
- » Freiner les écoulements dans les zones agricoles et naturelles
- » Éviter les érosions du lit et des berges
- » Prévenir la formation d'embâcles
- » Entretenir le passage des ouvrages



PATRIMOINE NATUREL

- » Améliorer la diversité de la ripisylve
- » Améliorer la qualité des eaux



USAGES

- » Faciliter l'accès au cours d'eau
- » Valoriser le paysage des bords de cours d'eau





En quoi consistent les travaux ? (1)

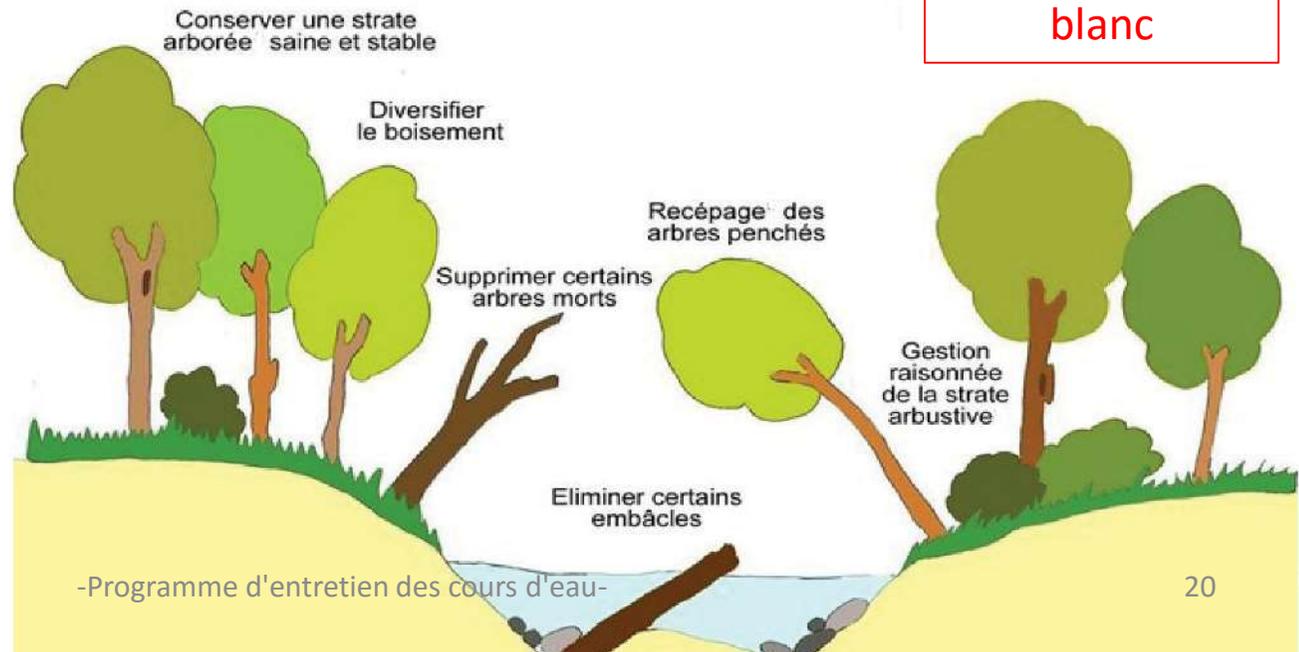
- À réaliser des opérations sélectives sur la végétation rivulaire pour diversifier les boisements, éviter les embâcles et les érosions avec :
 - l'abattage ciblé d'arbres susceptibles de tomber dans le lit;
 - l'élagage sélectif et taille d'arbres afin de redynamiser les boisements;
 - des recépages d'arbres (coupe d'allègement ou favoriser les formes en buissons)
 - des débroussailllements ponctuels pour limiter l'étouffement ou garantir une section d'écoulement suffisante;
 - des replantations et bouturages de berges érodées.

Pas de coupe à blanc



Réal Martin

mai 2016





En quoi consistent les travaux ? (2)

- À mettre en place une gestion du lit et des berges à travers:
 - L'enlèvement sélectif des **embâcles** (*bois morts, bouchons de végétation...*)
 - L'enlèvement et l'évacuation des **déchets**
 - La gestion de certains **atterrissements** (coupe sélective et scarification)
- À prendre en compte des espèces invasives lors des interventions (Canne de Provence, Mimosa...)



Embâcle



Déchet

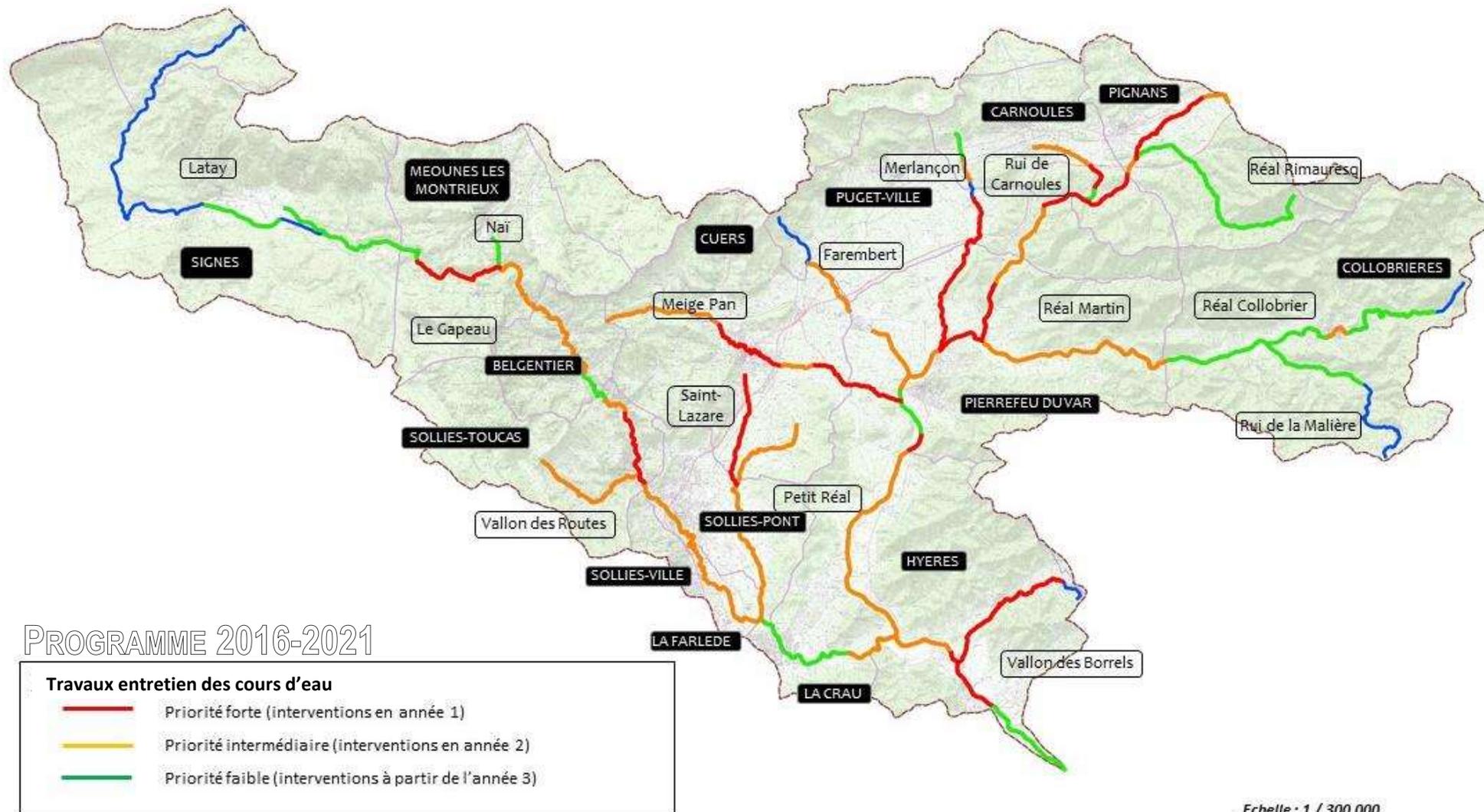


Canne de Provence





Travaux priorités par année et par secteur



Echelle : 1 / 300 000





Carte des secteurs concernés par les travaux d'entretien et de restauration des berges - Année 1

[Sources : Scan25 IGN / BD Carthage / Lindenia 2015]



13 km de berges



**BASSIN VERSANT
DU GAPEAU**
SYNDICAT MIXTE

Travaux – ANNEE 1

Echelle : 1 / 300 000



Cuers

MEIGE PAN

Entretien des cours d'eau du bassin versant du Gapeau Interventions envisagées par secteurs opérationnels

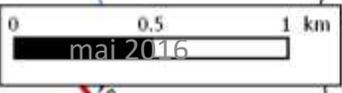
ST LAZARE

Légende

Interventions ponctuelles sur les EMBACLES (E)
les DECHETS (D), les replantations (P)
et les invasives (I)

- Année 1
- ENTRETIEN en année 1

Pont



-Programme d'entretien des cours d'eau-



Pierrefeu-du-var

Entretien des cours d'eau du bassin versant du Gapeau
Interventions envisagées par secteurs opérationnels

MERLANCON

Légende

Interventions ponctuelles sur les EMBACLES (E)
les DECHETS (D), les replantations (P)
et les invasives (I)

- Année 1
- ENTRETIEN en année 1

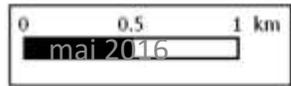
REAL MARTIN

Pierrefeu-du-Var

REAL MARTIN



**BASSIN VERSANT
du GAPEAU**
SYNDICAT MIXTE





Carte des secteurs concernés par les travaux d'entretien et de restauration des berges - Année 2

[Sources : Scan25 IGN / BD Carthage / Lindenia 2015]



29 km de berges



**BASSIN VERSANT
DU GAPEAU**
SYNDICAT MIXTE

Travaux – ANNEE 2

Echelle : 1 / 300 000

-Programme d'entretien des cours d'eau-



Cuers

Entretien des cours d'eau du bassin versant du Gapeau Interventions envisagées par secteurs opérationnels

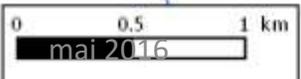
MEIGE PAN

ST LAZARE

Légende

Interventions ponctuelles sur les EMBACLES (E)
les DECHETS (D), les replantations (P)
et les invasives (I)

- Année 2
- ENTRETIEN en année 2

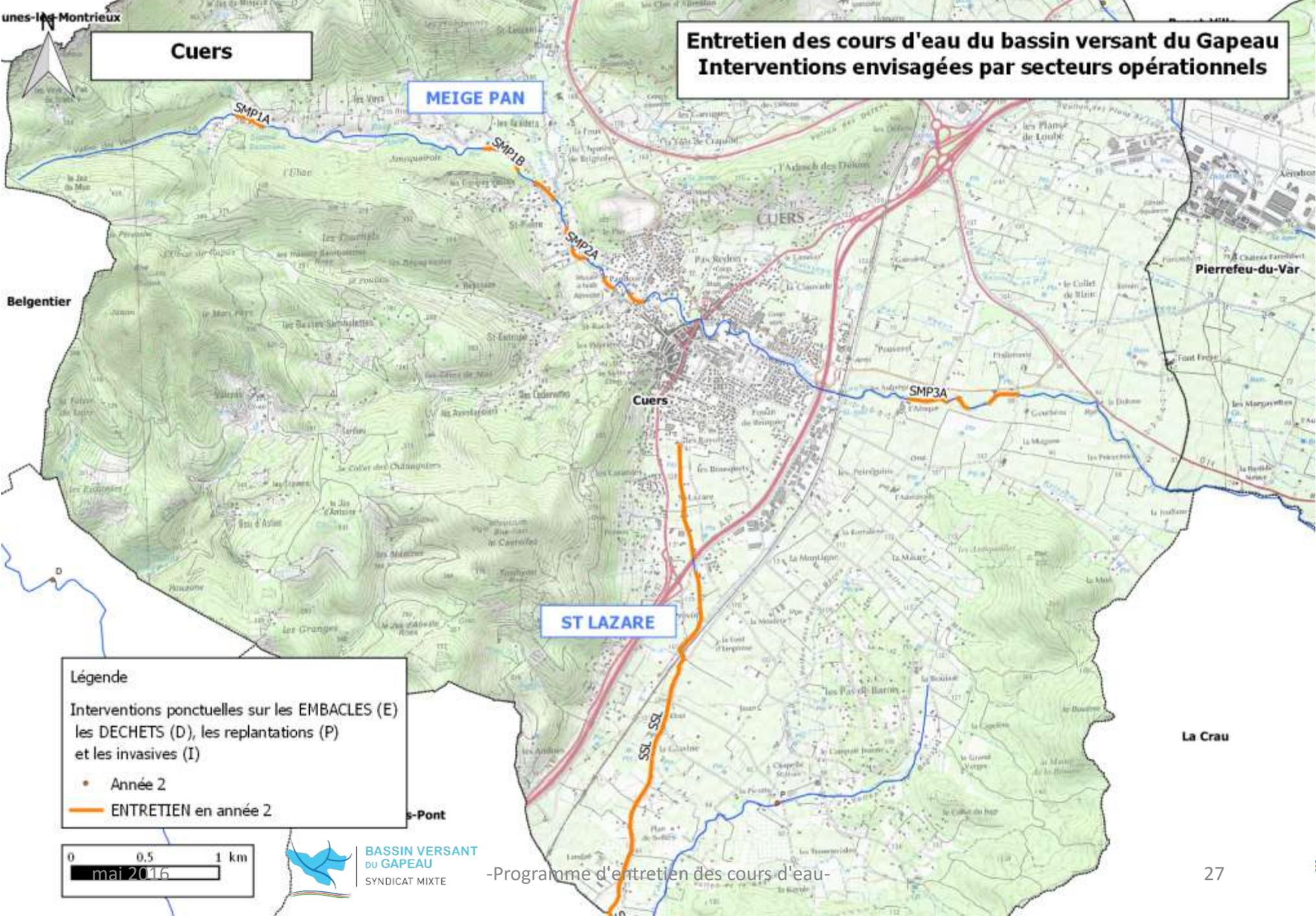


Belgentier

Pierrefeu-du-Var

La Crau

s-Pont





Pierrefeu-du-var

Entretien des cours d'eau du bassin versant du Gapeau - Interventions envisagées par secteurs opérationnels

MERLANCON

Légende

Interventions ponctuelles sur les EMBACLES (E)
les DECHETS (D), les replantations (P)
et les invasives (I)

- Année 2
- ENTRETIEN en année 2

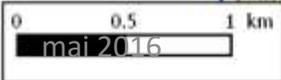
REAL MARTIN

REAL COLLOBRIER

REAL MARTIN



BASSIN VERSANT
du GAPEAU
SYNDICAT MIXTE



Collobrières

Entretien des cours d'eau du bassin versant du Gapeau - Interventions envisagées par secteurs opérationnels

Légende

Interventions ponctuelles sur les EMBACLES (E)
les DECHETS (D), les replantations (P)
et les invasives (I)

• Année 2

— ENTRETIEN en année 2

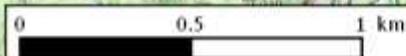
REAL COLLOBRIER

Collobrières

Collobrières



BASSIN VERSANT
DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE



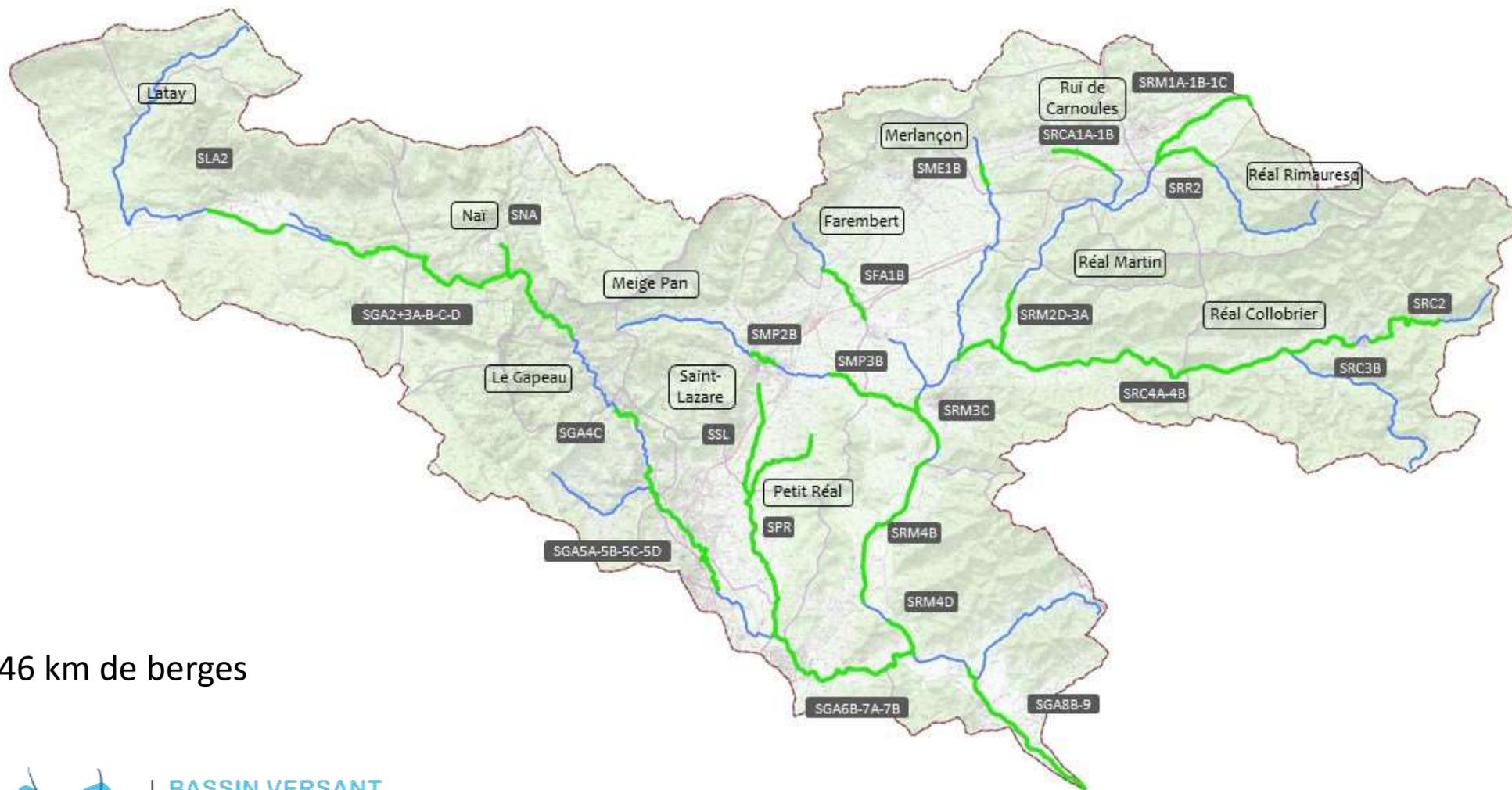
mai 2016

Programme d'entretien des cours d'eau



Carte des secteurs concernés par les travaux d'entretien et de restauration des berges - Année 3

[Sources : Scan25 IGN / BD Carthage / Lindenia 2015]



46 km de berges



**BASSIN VERSANT
DU GAPEAU**
SYNDICAT MIXTE

Travaux – ANNEE 3

Echelle : 1 / 300 000



Entretien des cours d'eau du bassin versant du Gapeau Interventions envisagées par secteurs opérationnels

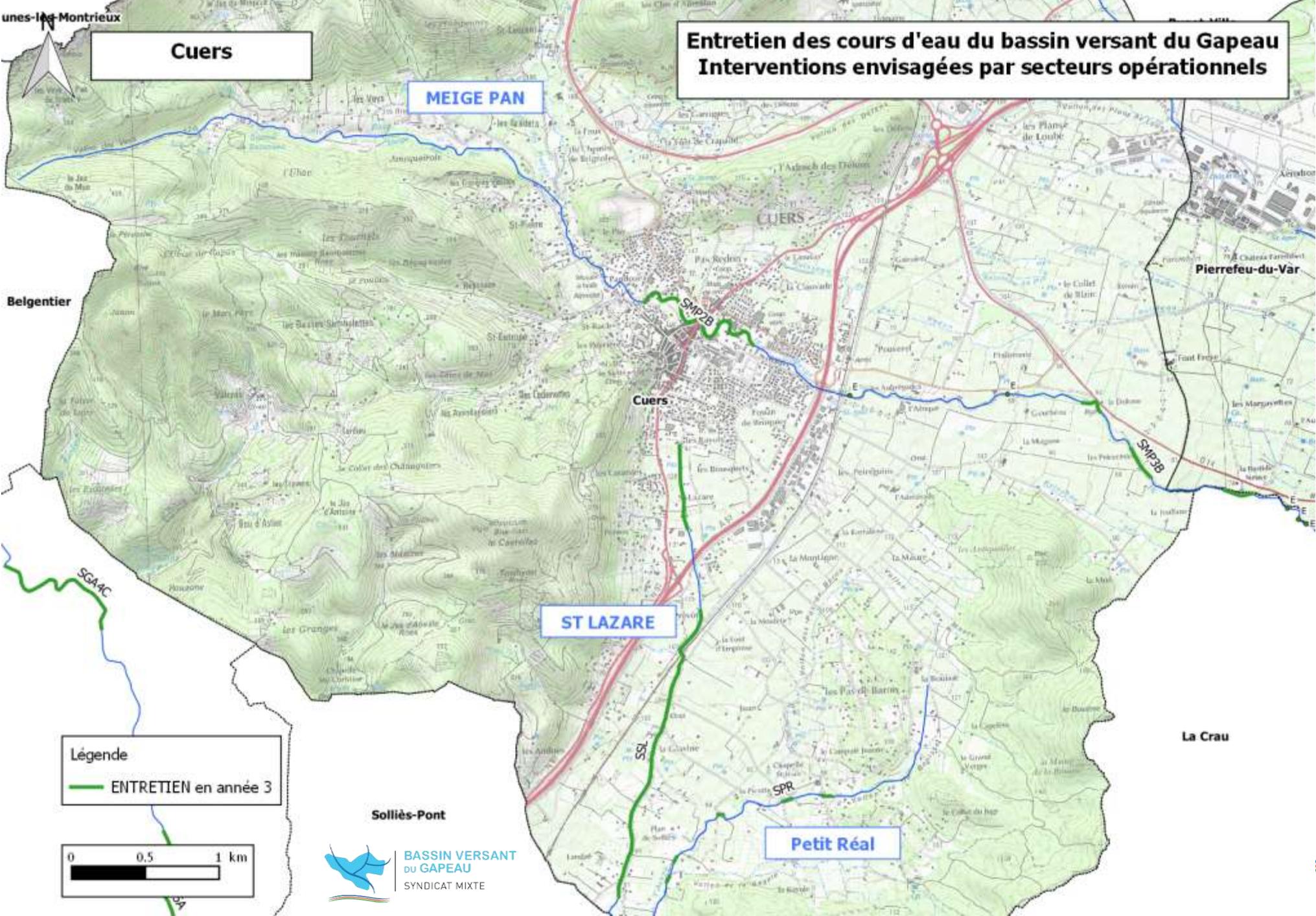
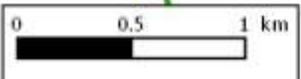
Cuers

MEIGE PAN

ST LAZARE

Petit Réal

Légende
— ENTRETIEN en année 3

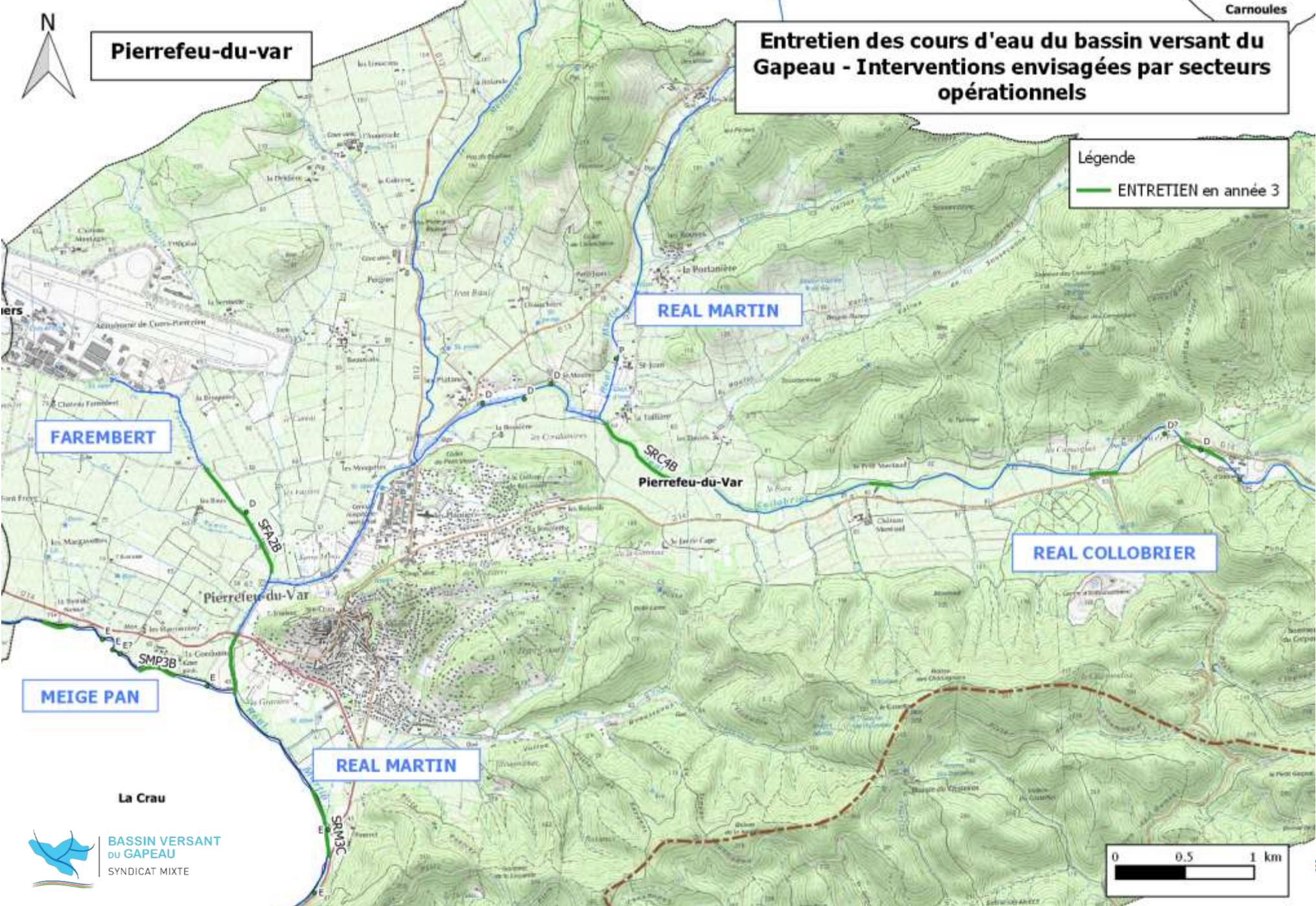




Pierrefeu-du-var

Entretien des cours d'eau du bassin versant du Gapeau - Interventions envisagées par secteurs opérationnels

Légende
— ENTRETIEN en année 3



REAL MARTIN

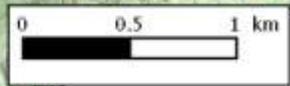
FAREMBERT

MEIGE PAN

REAL COLLOBRIER

REAL MARTIN

La Crau

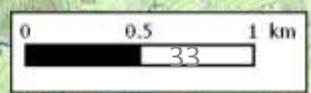


Collobrières

Entretien des cours d'eau du bassin versant du Gapeau - Interventions envisagées par secteurs opérationnels

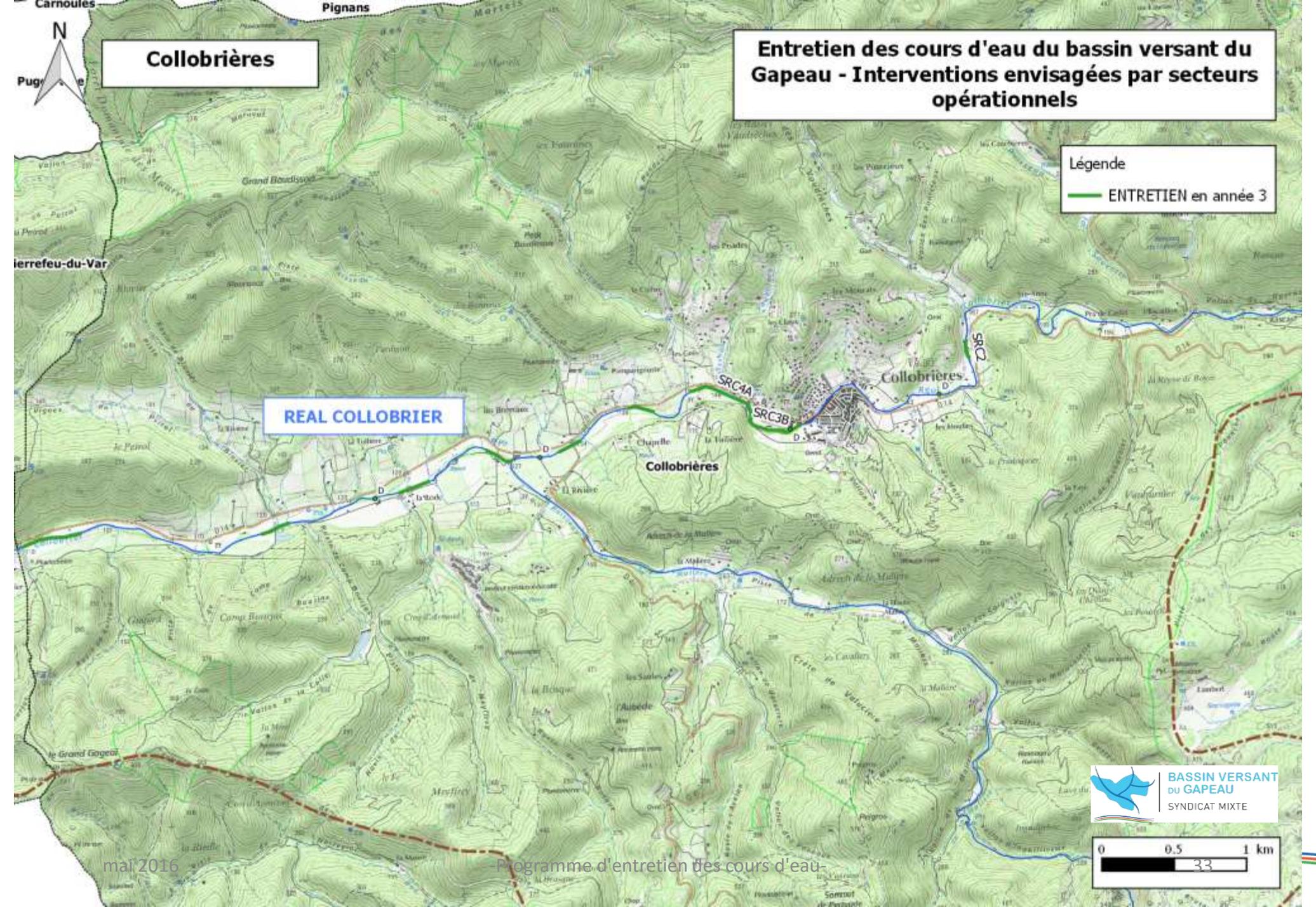
Légende
— ENTRETIEN en année 3

REAL COLLOBRIER



mai 2016

Programme d'entretien des cours d'eau





Programme pluriannuel = **1,3 M€ TTC**

financé par le Syndicat Mixte et aidé dans le cadre du « Contrat de Baie des îles D'or » par

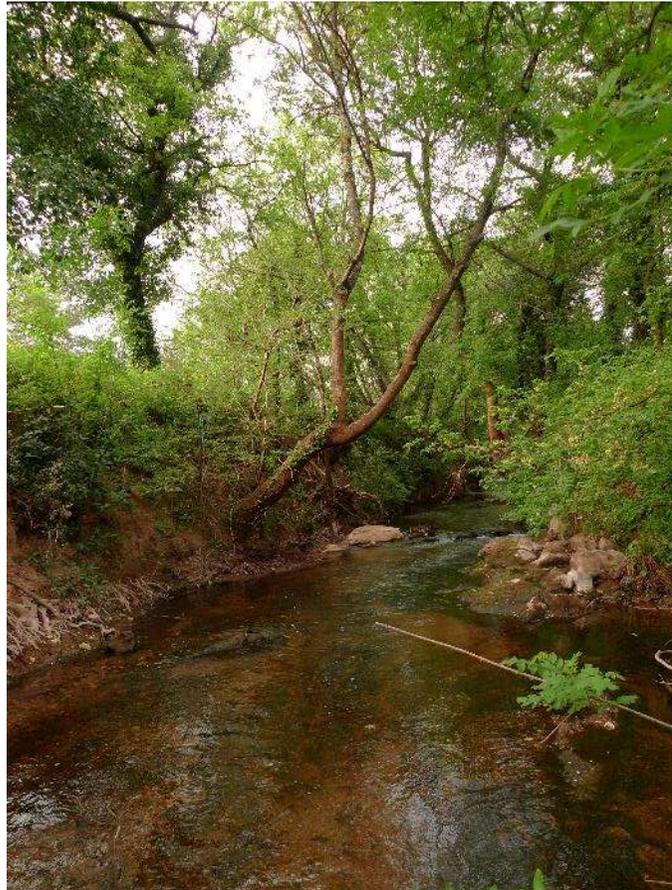


Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



Pas de participation financière demandée aux propriétaires riverains qui conservent leur obligation d'entretien des cours d'eau. Le Syndicat mixte ne se substitue pas aux propriétaires mais intervient en complément.

Le Syndicat mixte intervient dans l'intérêt général, dans un objectif de bon état global.





4. Préalables aux travaux





La « Déclaration d'Intérêt Général » (D.I.G.)

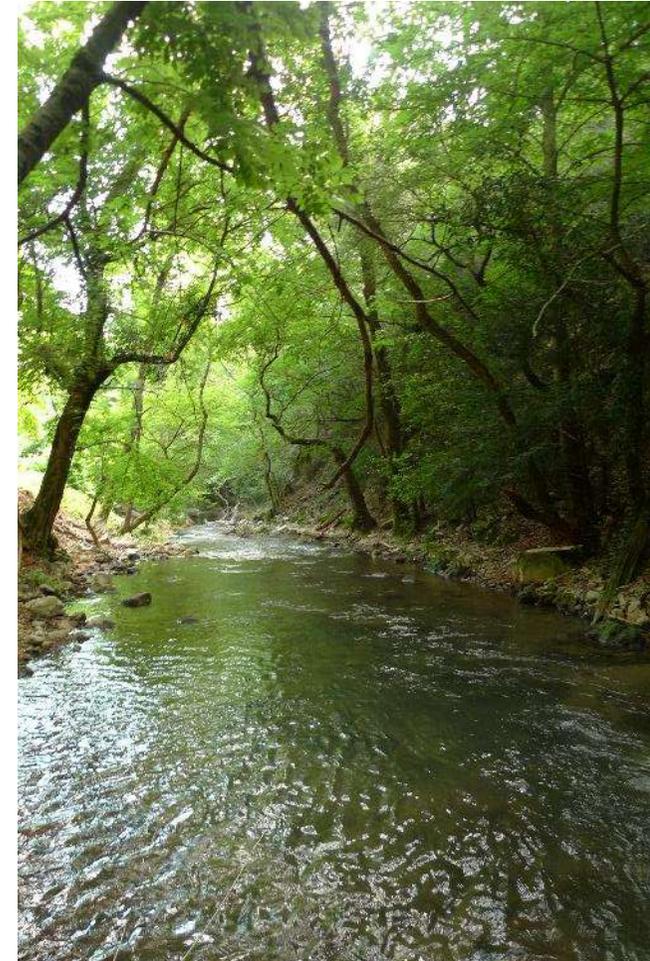
donnée par le Préfet permet :

- » au **Syndicat Mixte** d'intervenir en toute légitimité sur les cours d'eau en propriété privée

Article L.215-18 du Code de l'environnement

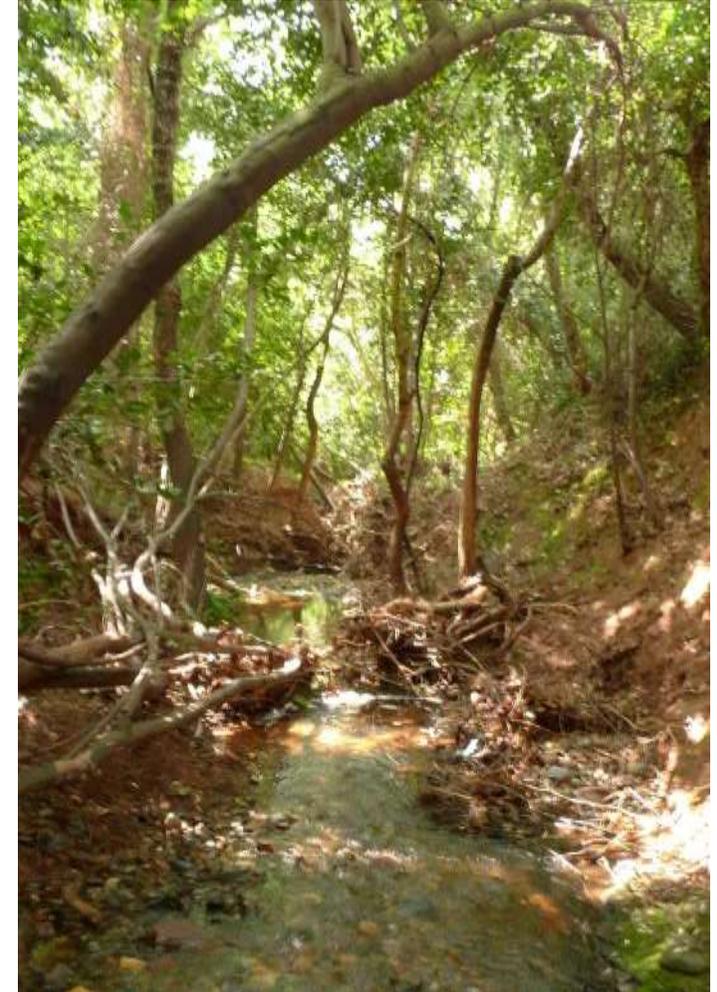
- » à l'association de pêche locale ou à la Fédération Départementale d'exercer le droit de pêche pendant la durée du programme.

Article L.435-5 du Code de l'environnement





- » Le **Syndicat Mixte** va engager des entreprises forestières spécialisées pour réaliser les travaux
- » Pendant l'été, la technicienne de rivière parcourra les secteurs à traiter pour cibler les travaux à réaliser
- » Les travaux seront majoritairement réalisés entre **septembre et mars**





- » www.smbvg.fr (possibilité d'inscription à la newsletter)
- » Plaquette de communication
- » En amont des travaux: courriers envoyés aux propriétaires
- » Réunions publiques organisées par secteur géographique :

SOLLIÈS-PONT - MERCREDI 18 MAI 2016 - 18H

Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau, 1193 avenue des Sénéès,
83210 Solliès-Pont

Communes concernées : Belgentier, La Farlède, Solliès-Ville, Solliès-Pont, Solliès-Toucas.

HYERES - JEUDI 19 MAI 2016 - 18H

Salle Porquerolles, espace nautique, avenue du Docteur Robin, 83400 Hyères

Commune concernée : Hyères

PIERREFEU-DU-VAR - MERCREDI 25 MAI 2016 - 18H

Salle André Malraux, espace Bouchonnerie, avenue des poilus, 83390 Pierrefeu-du-var

Communes concernées : Collobrières, Cuers, Pierrefeu-du-var.

SIGNES - MERCREDI 15 JUIN 2016 - 18H

Salle des fêtes, place Marcel Pagnol, 83870 Signes
Communes concernées : Signes et Méounes les Montrieux

CARNOULES - JEUDI 16 JUIN 2016 - 18H

Salle H.DAUMIER, La Font de l'isle, 83660 Carnoules
Communes concernées : Carnoules, Pignans et Puget-Ville.

LA CRAU - MERCREDI 22 JUIN 2016 - 18H

Salle des Mariages, Hôtel de Ville, boulevard de la République,
83260 La Crau

Commune concernée : La Crau





BASSIN VERSANT
DU GAREAU
SYNDICAT MIXTE

5. Suivi du programme





Objectif : Contrôler et évaluer la pertinence, l'efficacité et les impacts éventuels des principales interventions réalisées durant les cinq années du programme d'entretien

» **Bilan annuel des activités :**

bilan technique et financier

» **Bilan quinquennal :**

mise en place d'indicateurs

↳ **Suivis ponctuels** (évolution des replantations, des atterrissement ...)

↳ **Suivis qualité** (12 stations physico-chimiques dont 5 avec suivi des pesticides + 6 stations IBGN)





**BASSIN VERSANT
DU GAPEAU**

SYNDICAT MIXTE